

Marchés de service d'auteur de projet : procédures de passation, avantages et inconvénients

PROCEDURES	Montant	Rapidité	Offres 'production'	Présentation orale	Négociation	
Procédure négociée sans publication préalable	X (→ seuil de publicité)	V (pas de publicité)	V (nombre limité, indemnissables)	V	V	
Procédure négociée directe avec publication préalable	~ (→ seuil européen)	V (1 temps)	~ (! à limiter strict min. + risque surcharge adm)	V (nombre à limiter via négociation)	V	
Procédure concurrentielle avec négociation	V (illimité)	~ (2 temps)	V (nombre limité, indemnissables)	V	V	
Procédure restreinte	V (illimité)	~ (2 temps)	V (nombre limité, indemnissables)	V	X	
Procédure ouverte	V (illimité)	V (1 temps)	X	~ (risque surcharge adm)	X	
Technique d'achat : Concours (ouvert, retreint ou sur invitation) FR : obligatoire AP > 300.000 e !	V (illimité ; + sur invitation → seuil européen)	V ouvert/sur invitation ~ retreint	V (si retreint/sur invitation)	V sur invitation-restreint X > seuil européen	V (via passage à PNSPP)	~ (règles rigides organisation)